

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE FEMININE 3 (NF3)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les 96 équipes sont réparties en 8 poules de 12 équipes.

Les équipes disputent un championnat en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

PHASE 2

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} pouvant comprendre l'Équipe Espoir LFB de chaque poule sont regroupées dans quatre poules distinctes, I, J, K et L, selon les critères suivants :

- Les deux équipes qualifiées d'une poule de la phase 1 sont rassemblées dans la même poule de la phase 2 afin de conserver les résultats directs acquis lors de la phase 1 ;
- Chaque poule de la phase 2 est ensuite déterminée géographiquement et selon le choix de la Commission Fédérale Sportive.

La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour.

Toutes les autres équipes de NF3 ne disputent pas de phase 2.

PHASE 3

Les équipes classées 1^{ère} des poules I, J, K et L à l'issue de la phase 2 disputent un Tournoi à Quatre (phase 3).

Les rencontres se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale Sportive. Elles sont déterminées selon le principe suivant.

- 1/2 finales (1 match sec) :
 - Rencontre 1 (R1) : 1I contre 1J
 - Rencontre 2 (R2) : 1K contre 1L
- Elles se déroulent dans l'ordre est fixé la Commission Fédérale Sportive selon les horaires suivants :

○ 1 ^{ère} rencontre :	Le samedi à 17 h 15
○ 2 ^{ème} rencontre :	Le samedi à 20 h 00

Toutes les autres équipes de la phase 2 ne disputent pas de phase 3.

FINALE A QUATRE

Les équipes déclarées vainqueur des rencontres R1 et R2 et les champions des zones d'Outre-Mer **invités** disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort ; **chaque demi-finale oppose une équipe de NF3 à une équipe invitée.**

Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale Sportive :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale Sportive selon les horaires suivants :

○ ½ finale n°1 :	Le samedi à 17 h 15
○ ½ finale n°2 :	Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.

○ Rencontre pour la 3 ^{ème} place :	Le dimanche à 13 h 15
○ Finale :	Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3^{ème} place est obligatoire.

Pour le cas où une seule équipe des zones d'Outre-Mer participe à la Finale à Quatre :

Lors de la phase 3 (Tournoi à quatre équipes), il sera organisé une rencontre (R3) opposant le Vainqueur R1 c/ le Vainqueur R2 le dimanche à 15H30.

L'équipe vainqueur de cette rencontre sera opposé à l'équipe d'outre-mer lors d'une rencontre sèche (Finale NF3) sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale Sportive.

Pour le cas où aucune équipe des zones d'Outre-Mer ne participe à la Finale à Quatre :

Lors de la phase 3 (Tournoi à quatre équipes), il sera organisé :

- Une rencontre opposant Perdant R1 c/ Perdant R2 Le dimanche à 13 h 15
- Une rencontre opposant Vainqueur R1 c/ Vainqueur R2 Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3^{ème} place est obligatoire.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le titre de Champion de France est attribué à l'équipe classée 1^{ère} à l'issue de la Finale à Quatre.

Pour le cas où une seule équipe des zones d'Outre-Mer participe à la Finale à Quatre :

- Le vainqueur de la Finale NF3 est Champion de France.

Pour le cas où aucune équipe des zones d'Outre-Mer ne participe à la Finale à Quatre :

- Le vainqueur de la phase 3 est Champion de France.

ACCESSION EN NF2

Les équipes sportives classées 1^{ère} et 2^{ème} des poules I, J, K et L à l'issue de la phase 2 accèdent au championnat NF2.

Si l'équipe Espoir LFB se trouve en situation d'accession en NF2 pour la saison suivante, l'équipe classée 3^{ème} de sa poule (I, J, K ou L) accédera, en lieu et place de cette équipe, en NF2 pour la saison suivante.

RELÉGATION EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Les équipes classées 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} dans chacune des poules à l'issue de la phase 1 sont reléguées en championnat régional pour la saison suivante.

Si l'équipe Espoir LFB se trouve en situation de relégation en Ligue pour la saison suivante, l'équipe classée 8^{ème} de sa poule à l'issue de la phase 1 sera reléguée, en lieu et place de cette équipe, en ligue régionale, pour la saison suivante

<p><u>ARTICLE 2 - EQUIPES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes de NF2 ; b) Les équipes maintenues de NF3 ; c) Les équipes qualifiées par les ligues dans les limites imposées ; d) Les 2 Wild-cards attribuées prioritairement : <ul style="list-style-type: none"> • A l'équipe espoir LF2 qui devient équipe fédérale • 1 équipes dont l'intérêt local justifie leur attribution. <p>Le Bureau Fédéral est compétent pour les déterminer, après proposition de la Commission Fédérale Sportive. Au total : 96 équipes</p> </p>																																																																																																																					
<p><u>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION</u></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="11">Règles de participation NF3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Nombre de joueurs autorisés</td> <td>Domicile</td> <td colspan="9">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="9">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>Licence C1 ou T</td> <td colspan="9">3</td> </tr> <tr> <td>Licence AS HN</td> <td colspan="9">0</td> </tr> <tr> <td>Licence C</td> <td colspan="9">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Licence C2</td> <td colspan="9">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="6">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="9">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="9">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune</td> <td>2</td> <td rowspan="2">OU</td> <td>0</td> <td rowspan="2">OU</td> <td>1</td> <td rowspan="2">OU</td> <td>1</td> <td rowspan="2">OU</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Orange</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Rouge</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>	Règles de participation NF3											Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum									Extérieur	7 minimum / 10 maximum									Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	3									Licence AS HN	0									Licence C	Sans limite									Licence C2	0									Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite									Vert	Sans limite									Jaune	2	OU	0	OU	1	OU	1	OU	0	Orange	0	2	1	0	1	Rouge	0	0	0	1	1	1
Règles de participation NF3																																																																																																																						
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum																																																																																																																				
	Extérieur	7 minimum / 10 maximum																																																																																																																				
Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	3																																																																																																																				
	Licence AS HN	0																																																																																																																				
	Licence C	Sans limite																																																																																																																				
	Licence C2	0																																																																																																																				
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																																																																				
	Vert	Sans limite																																																																																																																				
	Jaune	2	OU	0	OU	1	OU	1	OU	0																																																																																																												
	Orange	0		2		1		0		1																																																																																																												
	Rouge	0	0	0	1	1	1																																																																																																															
	<p><u>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</u></p>	<p>Dimanche à 15h30</p>																																																																																																																				
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>																																																																																																																					
<p><u>ARTICLE 6 - OBLIGATIONS SPORTIVES</u></p>	<p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 2 équipes de jeunes féminines de catégories différentes (U20 ou 18 ou U17 ou U15 ou U13) ; OU 1 équipe de jeunes féminines (U20 ou 18 ou U17 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours.</p>																																																																																																																					